



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E120426

VALABLE JUSQU'AU 31/05/2025

ÉDITÉ LE 05/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 2012B00784

Siret : 789 030 756 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 789030756_00

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 106699024

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 106699024

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : SARL J.P. AMARAL

26 RUE DES CARRIERES
28700 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

Téléphone : 02 37 31 57 03

Portable : 06 22 23 62 22

Fax :

Site Internet :

E-mail : amaral.ent@gmail.com

Responsabilité légale :

AMARAL JEAN-PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	12/05/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	08/04/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	28/06/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	28/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	28/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.